



Kiwi

N°04
08/03/2018



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesan@fdgdon47.fr
laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Kiwi N°04 du 08/03/2018 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Kiwi

- **PSA** : des écoulements d'exsudat sont observés, les parcelles sont à surveiller attentivement.
- **Cochenille** : période propice au repérage des foyers de cochenilles.

• Stades phénologiques

Stade « bourgeon dormant » (BBCH 00) pour Hayward.

• *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)

Des écoulements d'exsudats sont observés depuis fin janvier sur pieds ayant présenté des symptômes l'année dernière. Les conditions climatiques enregistrées depuis la semaine dernière, gel suivi de conditions venteuses et pluvieuses avec localement des averses de grêle, sont favorables à la bactérie.



Écoulement d'exsudat rougeâtre
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Evaluation du risque

Avec le temps doux et pluvieux annoncé pour la semaine à venir, les conditions restent favorables à la bactérie. Les parcelles sont à surveiller attentivement.

Les opérations de taille et d'attachage des cannes provoquent de nombreuses plaies qui rendent les risques de contaminations par la bactériose du kiwi possibles.

Mesures prophylactiques : afin de limiter les risques de contaminations, il faut éviter (dans la mesure du possible) de tailler par temps humide, veiller à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...), tailler en dernier les parcelles et les arbres contaminés et organiser les chantiers de taille afin de protéger rapidement les plaies occasionnées.

- **Cochenille blanche du mûrier**

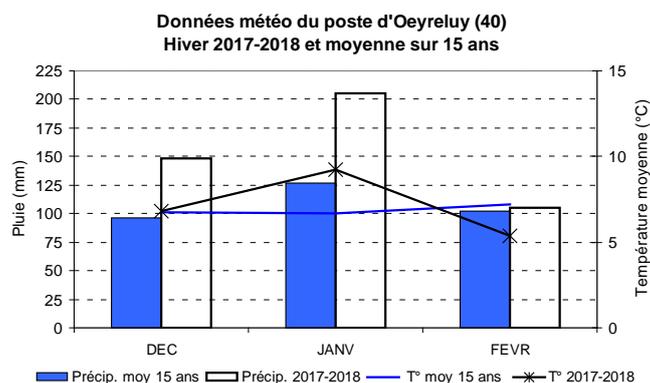
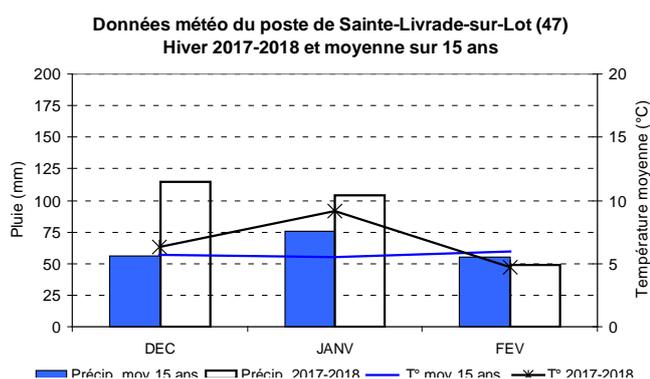
La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenille (Cf. bulletin n°2 du 1^{er} février 2018).

Mesures prophylactiques : La gestion des cochenilles étant difficile, il est indispensable de privilégier la prophylaxie. Cette dernière passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permet d'éliminer une partie des cochenilles.

- **Point climatique hiver 2017-2018**

La température moyenne de l'hiver météorologique 2017-2018 a été proche de la moyenne de ces 15 dernières années avec de la douceur sur les deux premiers mois et du froid sur le troisième. Le mois de décembre a été proche de la moyenne (- 0,1 à + 0,65°C par rapport à la moyenne). Le mois de janvier a été supérieur aux normales de saison de 2,5 à 3,6°C et février inférieur de 1,2 à 2,7°C selon les sites avec dans les sept derniers jours des gelées et des températures moyennes journalières parfois inférieures de 5 à 10°C aux normales de saison.

Les précipitations ont été excédentaires en décembre et janvier avec près du double par rapport à la moyenne. Elles ont été proches de la moyenne en février.



Les températures froides de fin février ont freiné l'évolution des bourgeons. En 2017 (année précoce), à cette date, le gonflement des bourgeons avait débuté. Si la hausse des températures annoncées à partir de cette fin de semaine se confirme, la phénologie pourrait rapidement évoluer.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FDGDON 47, FDGDON 64, Garlanpy, Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".